

# Certificate of Advanced Studies en gestion de projets culturels et musicaux

	Organisation	Description	Modalités d'évaluation	ECTS
M 1	Artiste et politique publique 18 heures	Comprendre l'articulation des politiques culturelles en Suisse sur le plan législatif et économique. Connaître le territoire culturel (institutions, partenaires, organisations professionnelles, médias, réseaux, etc.)	Examens notés	1
M 2	Cadre légal 20 heures	Approches pratiques des droits des créateurs-rices et des interprètes : de la naissance à l'exploitation des œuvres. Place des droits d'auteur-riche et droits voisins dans la construction d'un modèle économique. Introduction aux principes généraux du droit des contrats.	Examens notés	1
M 3	Gestion financière et administrative 54 heures	Connaître les principes fondamentaux de la gestion financière d'un projet culturel. Acquérir outils et méthodes utiles au contrôle et à la maîtrise financière d'un projet culturel.	Examens notés	3
M 4	Marketing et communication 58 heures	Comprendre les enjeux du marketing pour un projet culturel ou musical. Comprendre les principales étapes d'un concept marketing.	Examens notés	3
M 5	Gestion de projets 54 heures	Comprendre les enjeux actuels relatifs à la bonne gestion d'un projet. Fixer des objectifs réalistes. Tracer le fil rouge d'un projet.	Examens notés	3
M 6	Projet de certificat	Le travail de certificat, réalisé sous forme de dossier, illustre l'ensemble des compétences acquises dans les différents modules de formation. Il englobe des éléments à la fois théoriques, réflexifs et pratiques dont le projet validé lors des épreuves d'admission et développé dans le cadre de la formation.	Examen noté (dossier et soutenance)	4
				15 ECTS